

Nos arbres fruitiers

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **3 (1900)**

Heft 142

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-250032>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Tout auprès, un panier rempli de couteaux. Chacun de ces couteaux qui seront pris successivement au hasard porte inscrite sur le manche, la partie du corps qu'il doit frapper. Heureux le patient lorsque le sort fait sortir bientôt du lugubre panier un couteau qui lui percera le cœur ou lui tranchera quelque organe vital. Sa mort plus prompte sera moins affreuse. Il est une douloureuse opération néanmoins à laquelle il ne ne pourra échapper, c'est d'avoir la tête scalpée. C'est l'opération préliminaire par où commence toujours ce genre de supplice. — A partir de la moitié du front, le bourreau lui détache entièrement la peau de la tête que pour fuir son regard il lui rabat comme un voile sur les yeux. Après seulement les couteaux viendront un à un à faire entre ses mains leur sinistre office sur le corps de l'infortuné et lui enlever aussi lentement que cruellement les parties marquées par le sort. Puis quand le patient a expiré, ou qu'est fatigué la main du bourreau, ses restes sont abandonnés pour être mis en morceaux à la férocité d'une populace cyniquement avide de ces spectacle de sang et de sauvagerie cruaute.

La Chine se distingue sur toute l'étendue de son territoire par de nombreux et gigantesques travaux d'utilité publique. Ces travaux ont été accomplis et se trouvent placés sous la surveillance et la direction d'une commission spéciale qui s'appelle le Koung-pou, ou grand tribunal des travaux publics. Cette administration a en outre dans ses attributions de veiller à l'entretien des rues, des grands chemins, des ponts, des lacs, des rivières, des canaux. Sa surveillance s'étend encore sur les manufactures de l'Etat, sur les édifices publics, sur les sépultures impériales, etc. Elle satisfait à sa lourde et multiple charge à l'aide de tribunaux subalternes, spécialement affectés à des fonctions respectives et déterminées. Emprisonné dans le respect inviolable des règles et des coutumes traditionnelles de leurs aïeux, les Chinois, depuis des siècles, n'ont pas plus fait de progrès en architecture qu'ils n'en ont du reste réalisé dans toutes les autres branches du savoir humain. Leur dédain des connaissances européennes s'est toujours au surplus uni à leur long isolement des autres peuples, pour les y laisser à peu près complètement étrangers. Plus encore sans doute que leur antique routine, ce qui a paralysé l'essor de leur architecture, ce sont les règles officielles qui obligatoirement doivent présider à la construction des édifices publics. Véritables lois d'Etat, elles déterminent la forme, la position, et selon leur importance, les dimensions de ces édifices. C'est également d'après ces règles que jusque dans les plus minutieux détails, sont uniformément construites les diverses villes de l'empire. C'est ce qui explique l'étonnante ressemblance en Chine des villes de même rang.

fuite des triomphes, si preste, si rapide, comme d'une goutte d'eau entre les doigts, l'acabla.

Elle se mit à arpenter la chambre, regardant à chaque retour, vers la pendule. L'aiguille déplacée de quelques secondes. Elles pouvaient s'envoler, les unes après les autres, les heures de la vie, elle ne leur donnerait pas un regret. Plus vite arriverait le terme de son existence; plus vite finirait son martyre.

— Mais, reprit Yvan, que cette tristesse navrante désolait, venez vous asseoir près de ma chaise longue. Je vous lirai une page d'un livre divin, qui vous sera un calmant.

Il parlait avec douceur, avec bonté; elle remua sa tête, comme pour dire que pas une page ne pourrait lui être douce à l'âme. Cependant, elle vint s'asseoir près de son fils, et elle

Malgré le cachet de fastidieuse monotonie qui distingue de même les monuments, temples officiels, bâtiments impériaux etc. il en est qui ne laissent point d'avoir un certain genre de beauté. Aucun néanmoins qui ait quelque rapport de structure avec l'architecture européenne. Ce que les édifices chinois rappelleraient le mieux, ce sont les vieux monuments d'Egypte dont l'origine ne remonte pas plus haut que beaucoup d'entre eux. De très ancienne date dé à la Chine a su se creuser une multitude de canaux. Un grand nombre se relient entr'eux et aboutissent à Pékin. Avec les routes qui sillonnent nombreuses ce pays, les canaux servent de trait d'union aux provinces entre elles et avec la capitale d'où tout émane et où tout converge. Ils donnent ainsi depuis des siècles satisfaction aux intérêts commerciaux des populations.

Un art dans lequel excellent surtout les Chinois, c'est celui d'endiguer les eaux. Ça été du reste une nécessité que leur a impérieusement imposée la configuration du sol. La Chine dans son ensemble est un pays plat où roulent de grands fleuves qui débordent périodiquement à certaines époques de l'année. Les ravages incalculables causés par les inondations qui en suiveraient ne manqueraient point d'amener après elles, d'épouvantables disettes. Pour parer aux éventualités de tels malheurs, les Chinois ont dû dès le principe s'imposer de durs labeurs d'endiguement. Ici à force de blocs de pierres accumulés et entassés les uns sur les autres, ils ont élevé de hautes et fortes murailles qui retiennent captives les eaux des rivières et des fleuves; là ce sont de titanesques remparts en terre que couronnent de verdoyants bosquets de bambous. Ailleurs ils ont sagement dirigé le trop plein de ces cours d'eau en canaux d'irrigations, qui vont porter la fertilité et l'abondance dans les rizières et les prairies. Dans des endroits où ils n'ont pu utiliser ces eaux débordantes, pour en prévenir quelquefois les effets dévastateurs, ils les ont fait dériver dans de vastes bassins semblables à des lacs.

G. MARTIN, curé de Pleigne.

(A suivre.)

ERRATA. — Quelques coquilles se sont glissées dans le N° 139 du 2 septembre.

A la seconde page 1^{re} colonne, 2^{me} alinéa, 9^{me} ligne, lire: *dépister* au lieu de *déporter*.

A la ligne suivante lire: *infestent* au lieu de *infectent*.

Le manque de place nous oblige à renvoyer au prochain Numéro une chronique musicale très intéressante.

y demeura, lasse et brisée, dans l'attitude d'une femme qui souffre.

Elle était fatiguée d'avoir ainsi circulé à travers la chambre. Elle les connaissait, ces voyages de la porte à la fenêtre et de la fenêtre à la porte. Autrefois, aux heures de verve, d'élan, de trouvailles pour la création de ses rôles, elles étaient de délicieuses récréations, d'enivrantes promenades, égayées, animées par l'inspiration. Elle s'arrêtait pour plaquer un accord, essayer un effet; puis après un trille, une vocalise, un son merveilleusement filé, après une note profonde, sortant de l'âme, elle reprenait sa marche. Quels gestes dramatiques elle trouvait pour incarner les héroïnes! Elle devenait Manon, Chimène, Aïda; et Massenet, nain-Saëns et le vieux Verdi s'écriaient, en attendant les accents de sa voix merveilleuse.

Nos arbres fruitiers

On organise des conférences dans le Jura pour indiquer les meilleures méthodes de soigner les arbres, mais peu de personnes vont entendre les conférenciers qui, par conséquent n'obtiennent pas le résultat désiré. Et pourtant il serait si utile de populariser, dans nos contrées, cette excellente science de l'arboriculture.

L'association des maires d'Ajoie s'en était, un moment, préoccupé. Mais n'a-t-elle pas à son tour, délaissé trop la question? Souvenons-nous de la presse: les bons conseils donnés ainsi compenseront un peu.

D'abord, comment traiter des arbres chargés de fruits?

Chez nous c'est le prunier, le poirier et le cerisier qui fournissent le plus d'exemples, quand l'année est bonne, de production exagérée. Le cerisier échappe à cette catégorie, car son fruit quel qu'abondant soit-il, ne saurait tuer l'arbre. Deux ou trois mois d'été suffisent à son repos avant l'hiver.

D'après le *Jardinier suisse* auquel nous empruntons les avis suivants, le *Prunier* conservera, entières ou écourtées, le plus grand nombre de ses brindilles fruitières; tout en le diminuant et en réduisant la longueur de ses membres de construction, on ne doit pas oublier que les bourgeons latents sont moins fréquents sur ce genre d'arbres à fruits; le *Prunier* présente un avantage que nous retrouverons au *Poirier* et au *Pommier*: le greffage par rameau des grosses branches mutilées par le travail ou par accident. Pour le *Prunier*, nous conservons la greffe en fente d'automne, avant l'arrêt de la sève. Ce serait encore l'occasion de modifier la variété de l'arbre, si on le juge à propos, pour le greffage d'une sorte de bonne venue.

Si la greffe manque, on recommencera, au printemps par la greffe en fente ou par la greffe en couronne. La taille du branchage primitif sera ajournée jusqu'à la montée de la sève et pratiquée graduellement à mesure que les greffons se développent.

Les arbres à pépins, le *poirier*, le *pommier*, seront taillés plus sévèrement, toujours à l'automne, et l'on se gardera bien d'élaguer la moindre production fruitière. Il serait préférable d'ouvrir un cran de 1 millimètre d'ouverture au-dessus des dards faibles, des yeux éteints ou sommeillants sous une ride corticale.

Au lieu du cran supérieur, nous avons réussi en pratiquant l'incision longitudinale sous coussinet de l'œil. Ce simple coup de serpette donné en long est également applicable aux brindilles faibles, aux lambourdes et aux couronnes fatiguées par le fruit.

— On ne peut pas être plus parfaite. Cette Bocellini est unique au monde!

Un jour, Verdi avait tenu à l'embrasser en pleine scène; inoubliable hommage du vieux maître.

Mais aux heures misérables, où pas un son ne sortait de son larynx, c'était une promenade désespérée. Le condamné à mort, dans son cachot, ne roule pas, dans son cerveau, des pensées plus sombres, que celles qui hantaient la Bocellini.

Elle regarda son fils et ses yeux disaient clairement:

— Je t'écoute, apaise-moi. Oh, toi, cher enfant bien-aimé, tu es le seul qui puisse me consoler.

(La suite prochainement.)

Toilette. — La toilette consiste à nettoyer, à brosser les parties aériennes de l'arbre.

Armé d'une brosse rude ou d'un râcloir, on gratte et l'on fait tomber les mousses, les lichens, les écaillés, les vieilles écorces qui nuisent au fonctionnement régulier des organes et servent de repaires aux insectes ; on nettoie à vif les cavités, les crevasses, les chan- cres.

La tige et la ramure étant ainsi rafraîchies, un bain complètera ces premiers soins hygié- niques. On devra badigeonner à la brosse ou au tampon avec un lait de chaux additionné de sulfate de fer et une faible portion d'ocre ou d'argile.

Comme soins complémentaires nous conseil- lons de :

Dégager la terre au collet de l'arbre, sur un rayon assez étendu qui peut atteindre 4 mètres, soit 2 mètres de diamètre. Plus on s'éloigne du tronc, plus profond on peut creuser. Décou- vrir les racines principales sans les blesser ni les couper.

Nourriture. — Comblant la tranchée par un compost de bonnes terres végétales râclées à la surface du potager ou du fleuriste, ou sous bois. Mélanger, s'il est possible, des amendements fermentescibles comme en produit la mise en tas préalable de la gadoue, du sable de rivière, des balayures des feuillages, des chiffons, des curures d'étangs ou d'étables, des débris animaux ou végétaux bien réduits, enfin de tous les éléments fortifiants qui peuvent manquer au sol naturel. Arroser au purin copieusement et sans hésiter.

Cette triple opération sera pratiquée en même temps avant la fin de l'hiver.

Une fois le réveil de la sève, au printemps, il ne sera pas inutile de cultiver, de labourer le sol pour l'ouvrir aux influences atmosphé- riques, et de rectifier les petites négligences de taille qui viendraient à se présenter.

Cette année surtout, les pommes dans nos vergers sont abondantes. Le pommier est un arbre précieux, convenant admirablement à notre climat. Il est bon d'en parler plus spécia- lement.

L'espacement à donner aux arbres fruitiers dans le verger varie, selon la ferme du terrain, depuis 6 jusqu'à 12 et 18 mètres, dans tous les sens, en quiconque, sauf dans les terres la- bourées. Les pommiers dont la tête est plutôt pyramidale que ronde ou déprimée conviennent mieux, parce qu'ils ombragent moins et que leurs branches sont moins à la portée des bes- tiaux et moins secouées par le vent. La dis- tance doit être calculée généralement de ma- nière qu'à l'équinoxe du printemps chaque arbre puisse être atteint par les rayons du so- leil, dès huit heures du matin, c'est-à-dire que cette distance doit être de 16 à 18 mètres de l'Est à l'Ouest et de 7 à 9 mètres du midi au nord. Ainsi faites, les plantations ne sont nullement nuisibles à la production de l'herbe ; l'air peut lignifier leurs pousses et le soleil parfumer leurs fruits. La meilleure disposition à leur don- ner est l'ouverture de rangées vers le midi, afin que les rayons du soleil se projettent alors entre toutes les lignes d'arbres.

Quand les plantations sont exposées aux vents violents, elles doivent être moins espacées pour qu'elles puissent se protéger mutuelle- ment.

Chaque fosse, sauf le mode ordinairement préférable des tranchées continues ou de plan- tations en buttes, sera creusée circulairement large de 1 m. 50 et profond seulement de 60 à 70 centimètres, sans entamer le sous-sol tuf- feux ou argileux, assez longtemps à l'avance pour que la terre reçoive les influences de l'air

et du soleil et soit disposée à fournir des vivres assimilables aux racines. Les fosses rondes sont préférables à celles carrées, puisque les racines d'un arbre ne prennent jamais la forme carrée. Il faut remuer le fond de la fosse à une pro- fondeur de 20 centimètres, afin que le sous- sol, s'il n'est pas tulleux, reçoive aussi l'influence fertilisante de l'atmosphère. On fera trois tas composés séparément de la terre de la surface, de celle du milieu, puis de celle du fond ; on y mèlera de la chaux en poudre ou de la marne, surtout dans les terrains qui manquent de cal- caire, et on aura soin en plantant de mettre d'abord en forme de monticule, sous les racines de l'arbre, des déc ombres, gazons hachés menu, la terre du milieu ensuite, une partie provenant de celle de la surface par dessus les racines, l'autre partie qu'on recouvre avec la terre du fond, à laquelle on mêle deux tourteaux de ca- meline ou de colza, réduits en poudre, par brouettée de terre : sous cette dernière terre on jettera une couche de vieux fumier de vache ou de porc, du terrau, de la vase de fossés ayant longtemps séché à l'air, des déchets de laine, de cornes, d'os, de crins, et de préférence enfin des engrais lents à se décomposer. Il vaudrait mieux jeter au loin, à l'entour de la fosse, la terre du milieu et celle du fond, pour y substi- tuer de la bonne terre végétale, prise auprès de la fosse ou ailleurs. Ces engrais seront mis particu- lièrement à l'endroit de l'extrémité des ra- cines qui, seules, puisent la nourriture souter- raine de l'arbre, en évitant qu'ils soient frais et en contact immédiat avec elles, car du fumier susceptible de fermenter promptement engen- dre la rouille et plus tard des chancres. Il sera bon de mêler à la terre un peu de charbon de bois écrasé et quelques amendements, tels que tour- teaux, cendres râclées de route, noir animal, suie, feuille de pommiers et tannin réduits en terrau, ou le compost dont nous parlerons plus tard au chapitre des *amendements spé- ciaux*, et d'arroser aussitôt après la plantation, si le temps n'est pas à la gelée, afin que le tout légèrement tassé se trouve en contact avec les racines qui en profiteront.



HÉLÈNE

La nouvelle reine d'Italie.

Le secret de la confession

Il y a environ trois mois, une grande dame, portant un nom connu, venait es- sayer une robe chez un couturier de la rue de la Paix à Paris.

Pour faciliter la besogne des essayeuses, elle déposa ses bracelets et ses bagues, d'une valeur de 12.000 fr., dans son réti- cule qu'elle plaça sur une petite planchette du salon.

En rentrant chez elle, une heure plus tard, Mme la comtesse de X... constata qu'elle avait oublié son sac rue de la Paix. Elle revint précipitamment chez le coutu- rier. Il était déjà trop tard. On chercha le sac partout. Il resta introuvable ; on l'avait volé.

M. Pécard, commissaire de police du quartier Gaillon, fut prévenu de l'aventure. Son enquête, conduite sur place, ne donna aucun résultat. Interrogées les unes après les autres, les employées affirmèrent ne s'être aperçues de rien.

En désespoir de cause, le magistrat fit mettre opposition, au Mont-de-Piété et chez les bijoutiers, sur les bijoux dérobés à Mme de X... Mais personne ne tenta de les en- gager ou de les vendre.

Depuis longtemps, M. Pécard avait classé cette affaire lorsque, hier matin, il reçut la visite du premier vicaire d'une des paroisses les plus importantes de Paris :

— N'avez-vous pas reçu, au mois de juin dernier, lui demanda l'ecclésiastique, une plainte relative au vol d'un sac contenant des bijoux et appartenant à M^{me} de X... ?

Sur la réponse affirmative du commissaire, le vicaire ouvrit un petit paquet qu'il tenait à la main.

— Eh bien ! ce sac le voici, dit-il. J'ai été chargé, par une de mes pénitentes, de le restituer en employant, pour cela, votre intermédiaire.

M. Pécard, très surpris, demanda quel- ques explications au vicaire sur cette resti- tution ; mais celui-ci ne put le satisfaire, et répondit que le secret de la confession ne lui permettait pas de donner ces explica- tions.

Aussitôt après le départ du vicaire, M. Pécard s'est rendu chez M^{me} de X... qui fut aussi étonnée qu'heureuse de rentrer en possession des bijoux qu'elle n'espérait plus revoir. Cette anecdote est authentique.

LE CYCLONE DU TEXAS

Le *Pays* a déjà donné des détails sur cette épouvantable catastrophe presque sans pré- cédents. D'après les nouvelles qui sont ap- portées de Galveston le nombre des victimes, dans la ville même, n'est pas inférieur à un millier. Quant aux dommages matériels, ils seraient encore plus élevés qu'on ne l'a dit d'abord.

Des milliers de morts dans la campagne.

On n'aura jamais la liste complète des morts. Des familles entières ont disparu, et il y en a peu qui n'aient perdu un ou plu- sieurs membres. Sur la plage seulement, on a trouvé près de quatre cents cadavres. Quatre vapeurs anglais et un norvégien se sont échoués.

Un témoin raconte que cinquante person- nes ont péri dans la même maison. Huit ma- lades seulement ont pu s'échapper de l'hô- pital de Sainte-Marie où il y en a rarement moins d'une centaine. On croit que plusieurs soldats de la compagnie stationnée à San- Jacintho ont péri.

A Virginio-Point, la grève est parsemée de pianos et de meubles provenant des mai- sons de Galveston. Tous les points situés entre cette ville et la terre ferme sont rava-